

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de « TERRES DE BORD » du 13 AVRIL 2017.

L'an deux mil dix-sept, le treize avril, le conseil municipal, constitué de l'ensemble des membres des conseils municipaux des deux communes, légalement convoqué, le quorum étant atteint, s'est réuni à la mairie de la commune Terres de Bord (144, rue du 8-Mai-1945 Montaure 27400 Terres de Bord).

Présents (17) :

Messieurs Jacky FLEITH, Jean-Pierre PERIER, Olivier GUERRE, Thierry LECOMTE, Jérôme JEANNOT et Hubert DE LA HAYE, Mesdames Marie-Claude SASSINE, Aline ROBERT, Myriam MARCENY, Jeanine FOLLAIN, Martine PIOLINE, Marie-Josée DUE, Maryannick DESHAYES et Catherine DELALEAU, Messieurs Olivier AUTECHAUD, Jean PAPLOREY et Guillaume BUFFET.

Absents excusés (6) :

Bruno FOGLIAZZA (donnant procuration à Olivier GUERRE)
Nicole LABICHE (donnant procuration à Aline Robert)
Elodie NICOLAS
Michel QUILLET (donnant procuration à Monsieur Jean PAPLOREY)
Isabelle PELLETIER (donnant procuration à Maryannick DESHAYES)
Sandrine REY

Absents (2) :

Valérie ROSE
Sébastien CAMPOT

Secrétaire de séance : Hubert DE LA HAYE, candidat et désigné à l'unanimité.

Secrétaires de mairie : Madame Marie-Christine POUPARDIN.

Ouverture de séance : 18 heures 15.

PROCES-VERBAL du conseil municipal du 6 avril 2017 :

Monsieur le maire donne lecture du précédent conseil municipal en date du 6 avril 2017.

Aucune question concernant ce procès-verbal n'étant posée, Monsieur le maire ouvre l'ordre du jour du présent conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

1. Compte de gestion de 2016 de TOSTES :

Les comptes de gestion des sections fonctionnement et investissement de 2016 pour l'ancienne commune de Tostes établis par Madame le Receveur sont conformes au compte administratif de la commune présentés ci-après.

2. Compte administratif de 2016 de TOSTES :

a. Fonctionnement :

- Dépenses de 2016	- 272 739,60 €	
- Recettes de 2016	+ 276 310,15 €	

- Excédent de 2016		+ 3 570,55 €
- excédent CCAS repris		+ 2 336,48 €
- Excédent reporté de 2015		+ 16 612,09 €
- Virement à la section de fonctionnement		- 5 174,59 €

- Excédent cumulé en 2016 à reporter en 2017		+ 17 344,53 €

Nota : Par chapitre, les dépenses de fonctionnement de la commune sont les suivantes :

- Compte 011	charges à caractère général	55 688,40 €
- Compte 012	charges de personnel	69 781,98 €
- Compte 014	atténuations de produits	7 003,00 €
- Compte 065	autres charges de gestion courante	115 146,48 €
- Compte 066	charges financières	15 003,47 €
- Compte 067	charges exceptionnelles	3 210,24 €
- Compte 042	opérations d'ordre entre sections	6 906,03 €

		272 739,60 €

Par chapitre, les recettes de fonctionnement de la commune sont les suivantes :

- Compte 013	atténuations de charges	2 087,09 €
- Compte 070	produits des services	1 014,38 €
- Compte 073	impôts et taxes	174 570,34 €
- Compte 074	dotations et participations	50 403,00 €
- Compte 075	autres produits gestion courante	33 945,64 €
- Compte 076	produits financiers	0,11 €
- Compte 077	produits exceptionnels	14 289,59 €

		276 310,15 €

b. Investissement :

- Dépenses de 2016	- 22 586,34 €
- Recettes de 2016	+ 18 067,17 €

- Déficit de 2016	-----	- 4 519,17 €
- Déficit reporté de 2015		- 5 174,59 €

- Déficit cumulé en 2016 à reporter en 2017		- 9 693,76 €

Madame Maryannick Deshayes, maire de l'ancienne commune de Tostes, se retirant de la salle afin de procéder à l'approbation des comptes de gestion et administratif, Monsieur Olivier Autechaud soumet au vote des conseillers de Terres de Bord les comptes de gestion et administratif des sections de fonctionnement et d'investissement de 2016 de l'ancienne commune de Tostes et donne le résultat suivant :

- POUR : 17 voix (sans Madame Maryannick Deshayes) ;
- ABSTENTIONS : 3 voix (Mesdames Martine PIOLINE, Marie-Josée DUE et Monsieur Jérôme JEANNOT).

3. Compte de gestion de 2016 de MONTAURE :

Les comptes de gestion des sections fonctionnement et investissement de 2016 pour l'ancienne commune de Montaure établis par Madame le Receveur sont conformes au compte administratif de la commune présentés ci-après.

4. Compte administratif de 2016 de MONTAURE :

a. Exploitation :

- Dépenses de 2016	- 676 240,06 €	
- Recettes de 2016	+ 711 068,93 €	

- Excédent de 2016		+ 34 828,87 €
- Excédent reporté de 2015		+ 32 865,23 €

- Excédent cumulé en 2016 à reporter en 2017		+ 67 694,10 €

Nota : Par chapitre, les dépenses de fonctionnement de la commune sont les suivantes :

- Compte 011	charges à caractère général	154 137,49 €
- Compte 012	charges de personnel	352 091,54 €
- Compte 014	atténuations de produits	22 114,00 €
- Compte 065	autres charges de gestion courante	112 036,83 €
- Compte 066	charges financières	12 451,23 €
- Compte 067	charges exceptionnelles	1 954,69 €
- Compte 042	opérations d'ordre entre sections	21 454,28 €

		676 240,06 €

Par chapitre, les recettes de fonctionnement de la commune sont les suivantes :

-	Compte 013	atténuations de charges	32 631,72 €
-	Compte 070	produits des services	51 803,96 €
-	Compte 073	impôts et taxes	353 600,64 €
-	Compte 074	dotations et participations	186 882,23 €
-	Compte 075	autres produits gestion courante	49 557,21 €
-	Compte 076	produits financiers	0,53 €
-	Compte 077	produits exceptionnels	36 592,64 €

711 068,93 €

b. Investissement :

-	Dépenses de 2016	- 43 297,65 €	
-	Recettes de 2016	+ 31 030,80 €	

-	Déficit de 2016		- 12 266,85 €
-	Excédent reporté de 2015		+ 80 936,44 €

-	Déficit cumulé en 2016 à reporter en 2017		+ 68 669,59 €

Monsieur Jacky Fleith, maire de l'ancienne commune de Montaure, se retirant de la salle afin de procéder à l'approbation des comptes de gestion et administratif, Monsieur Jean-Pierre Périer soumet au vote des conseillers de Terres de Bord les comptes de gestion et administratif des sections de fonctionnement et d'investissement de 2016 de l'ancienne commune de Montaure et donne le résultat suivant :

- *POUR* : 17 voix (sans Monsieur Jacky Fleith) ;
- *ABSTENTIONS* : 3 voix (Mesdames Martine PIOLINE, Marie-Josée DUE et Monsieur Jérôme JEANNOT).

5. Taux des taxes d'habitation et foncières (2017) :

L'ensemble des taxes foncières et d'habitation dans le budget de fonctionnement 2017 s'élève à 349 389,00 € (cf. point 7).

Les taux proposés de 2017 sont les suivants :

-	taxe d'habitation	:	8,30 %
-	taxes foncières (bâti)	:	22,19 %
-	taxes foncières (non bâti)	:	47,55 %.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

6. Affectation du résultat :

Concernant l'affectation du résultat, le montant de l'excédent global à reporter dans le compte 002 du bilan de fonctionnement 2017 est le suivant :

- Fonctionnement Montaure	+ 67 694,10 €
- Fonctionnement Tostes	+ 17 344,53 €
- Investissement Tostes	- 9 693,76 €

Excédent total à reporter	+ 75 344,87 €

Le montant de l'excédent global à reporter dans le compte 001 du bilan d'investissement 2017 est le suivant : + 68 669,59 €

L'affectation du résultat est approuvée à l'unanimité.

7. Budget primitif 2017 :

a. Fonctionnement :

→ Par chapitre, les dépenses de fonctionnement prévues de la commune sont les suivantes :

Compte 011	charges à caractère général	161 900,00
Compte 012	charges de personnel	424 800,00
Compte 014	atténuation de produits	25 000,00
Compte 065	autres charges de gestion courante	228 356,00
Compte 066	charges financières	27 000,00
Compte 067	charges exceptionnelles	28 300,00
Compte 022	dépenses imprévues	28 845,87
Compte 042	dotations aux amortissements	20 072,00

Total dépenses de fonctionnement		944 273,87 €

→ Par chapitre, les recettes de fonctionnement prévues de la commune sont les suivantes :

Compte 002	excédent global (report de 2016)	75 344,87
Compte 013	atténuation de charges	50 000,00
Compte 070	produits des services	51 100,00
Compte 073	impôts et taxes	485 869,00
Compte 074	dotations et participations	201 160,00
Compte 075	autres produits de gestion courante	80 000,00
Compte 077	produits exceptionnels	800,00

Total recettes de fonctionnement 944 273,87 €

b. Investissement :

→ Par chapitre, les recettes d'investissement prévues de la commune sont les suivantes :

Compte 001	Excédent à reporter	68 669,59
Compte 010	dotations fonds divers réserves	15 233,76
Compte 165	dépôts et cautionnements	400,00
Compte 040	opérations d'ordre entre section	20 072,00

Total recettes d'investissement 104 375,35 €

→ Par chapitre, les dépenses d'investissement prévues de la commune sont les suivantes :

Compte 001	solde à reporter (Tostes)	9 693,76
Compte 021	immobilisations corporelles	17 965,84
Compte 023	immobilisations en cours	23 000,00
Compte 016	remboursement d'emprunts	51 150,00
Compte 020	dépenses imprévues d'investissement	2 565,75

Total dépenses d'investissement 104 375,35 €

Le détail de l'enveloppe budgétaire de 10 000 € attribuée aux subventions des associations sera étudié en commission des finances, puis voté en conseil municipal ultérieurement.

Le budget de fonctionnement et le budget de la section Investissement 2017, présentés à l'équilibre, sont soumis au vote comme suit :

- POUR : 16 voix ;
- CONTRE : 3 voix (Mesdames Martine PIOLINE, Marie-Josée DUE et Monsieur Jérôme JEANNOT).
- ABSTENTIONS : 2 voix (Mesdames Aline ROBERT et Nicole LABICHE, représentée par Madame Aline Robert).

Divers :

Quelques précisions sont apportées par Monsieur le maire pour le bon déroulement des élections présidentielles.

Séance levée : L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Jacky FLEITH